

# Rentrée sous haute pression POUR SCHYNS

▶ La ministre de l'Enseignement (CDH) a deux mois et demi pour faire aboutir plusieurs dossiers clés

▶ Réforme de l'inspection, mise en œuvre des plans de pilotage dans les écoles, scission du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) ou encore réaménagement du temps de travail des enseignants : autant de réformes importantes que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles espère faire approuver au parlement avant les vacances scolaires. Un objectif qui devient difficile à réaliser en aussi peu de temps.

*"La rentrée sera chargée pour le gouvernement, car il y a énormément de dossiers qui doivent encore passer. Ce qu'on ne veut pas en tout cas, c'est que ce soit mal ficelé. Le plus important pour nous reste que les textes qui passent soient de qualité. Ce retard s'explique en partie par cette crise politique qui a duré longtemps", explique Eugène Ernst, de la CSC-Enseignement. "On est clairement dans un moment charnière pour le Pacte. Il faudra voir s'ils arriveront à tout*

*faire passer", ajoute la députée Barbara Trachte (Ecolo).*

**L'ABSENCE** de compromis entre le PS et le CDH sur l'avenir du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE), plus connu sous son ancien nom de réseau de la Communauté française, reste particulièrement problématique. Il s'agit de faire en sorte qu'il devienne un réseau comme un autre. C'est-à-dire 100 % indépendant du pouvoir exécutif.

Un dossier technique mais dont la non-réalisation pourrait faire purement et simplement capoter le Pacte d'excellence.

Les écoles des autres réseaux n'accepteront de signer les futurs contrats d'objectifs s'il leur semble que tous les établissements ne sont pas mis sur un pied d'égalité. *"Cela fait des années qu'on demande que cela se fasse ! Donc, on le votera, mais s'il y a bien une véritable scission. Pas s'ils nous présen-*

*tent un truc tordu", prévient déjà la cheffe de groupe MR au parlement Françoise Bertieaux.*

La ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyngs (CDH) vient de s'attaquer par ailleurs à un dossier hautement sensible, du côté syndical : celui de la clarification de la charge horaire des enseignants. Les négociations doivent se poursuivre dans les prochaines semaines. Avec un enjeu clé pour les syndicats : que la charge de travail des profs n'augmente pas à cause du Pacte.

**AUTRE DOSSIER** à faire aboutir de toute urgence : celui de l'allongement des études pour les futurs profs. Une réforme fondamentale portée cette fois par le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS). *"Cela peut se comprendre que certains dossiers du Pacte aient pris du retard, mais lui n'a vraiment aucune excuse. Voilà dix ans qu'il est ministre et qu'on attend cette réforme !", insiste Barbara Trachte.*

Julien Thomas

# LA RÉVISION DU DÉCRET Inscription au point mort

❑ Aucun groupe de travail n'a jamais été mis en place au parlement. Les chances sont minces de voir le débat aboutir d'ici un an

► *“La ministre a toujours dit qu'elle était prête à apporter des améliorations au décret. On pourrait imaginer la création d'un groupe de travail”,* indiquait en octobre 2017 le cabinet de la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns (CDH), interrogé sur une éventuelle révision du décret Inscription. Six mois plus tard, et contrairement à ce que la ministre a encore confirmé en février, aucun groupe de travail parlementaire n'a vu le jour. La possibilité d'une évolution concrète du dossier durant cette législature est proche de zéro.

*“Quand la ministre a annoncé en février dernier au parlement qu'un groupe de travail allait être créé, on s'attendait à une mise en place assez rapidement. La majorité a le pouvoir de faire ça très vite. On a été étonnés de voir que cela n'était pas le cas”,* explique la députée Barbara Trachte (Ecolo). *“On savait que la ministre avait prévu de refiler la patate chaude au parlement mais finalement, celle-ci n'est jamais arrivée. Le groupe de travail n'a pas abouti”,* ajoute la députée Joëlle Maison (Défi).

La majorité PS-CDH s'était mise d'accord en février sur une note de quelques pages qui reprenait une série de possibles modifications du décret, ainsi que leurs avantages et inconvénients. Parmi celles-ci se trouvaient une proposition du CDH visant à ne plus calculer la proximité avec une école en fonction d'une distance absolue mais en fonction de sa zone, la suppression de la référence à l'école primaire ou encore la valorisation du choix de la première préférence.

**SI LE GOUVERNEMENT** s'est plus récem-

ment mis d'accord sur les lignes directrices d'une éventuelle modification, l'absence d'un groupe de travail à l'heure actuelle signifie plus que probablement la mise au frigo du dossier. Alors qu'il est déjà trop tard pour les inscriptions de septembre prochain, les prochaines échéances électorales empêchent désormais tout débat sérieux sur la question dans les mois à venir.

*“Cela va commencer à être compliqué d'ici quelques mois pour faire avancer le débat sereinement”,* constate de son côté la députée Barbara Trachte.

J. Th.

## Hausse du nombre d'élèves en liste d'attente

**BRUXELLES** *“Je compte bien mettre sur la table le problème des élèves sur liste d'attente. Les chiffres qui viennent de tomber montrent une hausse inquiétante ! Cela fait des années qu'on sait qu'il y a des écoles dans lesquelles il n'y a jamais de formulaire unique d'inscription. La ministre*

*(NdlR : Marie-Martine Schyns, CDH) aurait dû travailler sur l'attractivité de ces établissements. Pour moi, c'est de l'inertie !”,* insiste la cheffe de file MR au parlement Françoise Bertieaux, alors qu'il restait, le mercredi 11 avril, 1.816 élèves en liste d'attente pour s'inscrire en première année du secondaire. Une proportion (3,81 %) qui est en hausse par rapport à l'an passé à la même époque (2,78 %). Comme attendu, le problème se pose surtout à Bruxelles où 1.199 élèves (10,38 %) visant une école dans la capitale sont concernés.